



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 15 AVRIL 2026 À 19H30 AU 1^{ER} ÉTAGE DU BÂTIMENT COMMUNAL À MISSY

1. Salutations

La séance est ouverte à 19h30 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Philippe Cotting est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

4. Procès-verbal du Comité du 6 novembre 2025

Le procès-verbal du comité de direction du 6 novembre 2025 à Gletterens n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel.

Alain Bally demande une modification du point 7 mentionnant « *Le comité de direction n'approuve pas cette convention telle quelle. Ce point n'est qu'une information ce soir, sans décision à prendre.* » Il propose que ce point soit modifié comme suit « *Le comité de direction n'approuve pas cette convention telle quelle. Même si ce point n'est qu'une information ce soir, il mandate le bureau exécutif pour recontacter l'AIEPV et trouver une autre solution pour la circulation de l'eau de renouvellement.* »

Les membres du comité de direction acceptent cette modification et valident donc à l'unanimité le procès-verbal du 06.11.2025 tel que modifié, avec remerciements à son auteur.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport de gestion 2025

Le rapport de gestion pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 a été transmis à tous avec la convocation de ce soir. Il n'est par conséquent pas lu.

La page 23 du rapport concerne la qualité de l'eau distribuée en 2025. Les communes membres peuvent l'utiliser pour leur obligation de communication à leur population mais en la mettant en page avec l'entête de la commune. Les communes qui ont d'autres ressources d'approvisionnement doivent compléter ce rapport avec les autres analyses qu'elles ont l'obligation de faire.

5.1 Validation pour présentation à l'assemblée des délégués

Personne ne souhaite prendre la parole et aucune correction n'étant demandée, il est approuvé à l'unanimité pour être présenté à l'assemblée des délégués.

6. Comptes et bilan 2025

Il est donné lecture des comptes par Martial Berset, trésorier. Il explique certains comptes et donne quelques précisions. Le total des charges est de CHF 1'492'117.35, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés.

Au bilan au 31.12.2025, notre trésorier parcourt les postes importants. Les taux, montants et échéances de nos ATF sont détaillés :

BCF, CHF 1'700'000.--, 0.35 %, échéance au 31.01.2027

BCF, CHF 2'480'000.--, 0.35 %, échéance au 30.08.2028

BCF, CHF 1'00'000.--, 2.3 %, échéance au 31.03.2030

RAI, CHF 600'000.--, 0.88 %, échéance au 30.04.2026

BCF, CHF 2'400'000.--, 0.65 %, échéance au 15.12.2025, renouvelé pour 6 ans au taux de 1,25%.

RAI, CHF 2'304'000.--, 0.83 %, échéance au 31.08.2026

Nous avons rencontré un problème de trésorerie en fin d'année 2025-début 2026, les décomptes finaux n'ayant pas encore été envoyés aux communes à cette période. Le comité de direction a bien validé une augmentation de la limite de crédit à CHF 300'000.00 le 06.11.2025 mais celle-ci n'a pas été activée par la banque avant début janvier 2026. Nous avons adapté le montant des acomptes aux communes membres afin de remédier à cette situation.

Les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Michaël Ballaman, excusé ce soir, et n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière, si ce n'est la mise en place d'un système de contrôle interne pour le prochain exercice. Le SCl sera approuvé lors du prochain comité de direction. La

validation des factures par le président a déjà été mise en place, directement via son téléphone portable. Un projet de rapport nous a été remis ce jour par l'organe de révision. Ce rapport complet de Michaël Ballaman sera présenté le 21.05.2026 et proposera à l'assemblée des délégués de les approuver tels que présentés.

La commission financière doit encore vérifier les comptes avant l'assemblée des délégués.

La parole est ouverte pour les éventuelles questions.

6.1 Validation pour présentation à l'assemblée des délégués

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote. Le comité de direction accepte de présenter à l'assemblée des délégués les comptes et bilan 2025 tels qu'exposés ce soir.

7. Décompte final 2025

Le décompte établi par notre fontainier correspond aux statuts. Pour les communes, le prix du m³ se situe dans une fourchette entre CHF 0.948 et CHF 1.049. Le prix moyen pour l'association est de CHF 0.973 le m³.

Yan Vollenweider demande comment la pointe mensuelle est-elle relevée ? Thierry Bovet explique qu'elle provient des index des compteurs depuis l'outil de supervision et de la lecture sur place par l'équipe technique.

7.1 Validation pour présentation à l'assemblée des délégués

Aucune remarque n'étant faite, le décompte final 2025 sera présenté tel quel à l'assemblée des délégués, pour approbation.

8. Etude Mobilité douce / déviation de conduites et ouvrages de l'ABV à Saint-Aubin

L'offre complète établie le 19.03.2026 par CSD a été transmise avec la convocation de ce soir. Chacun a donc pu en prendre connaissance. Lors de la mise à l'enquête publique de ce dossier par la commune de St-Aubin, l'ABV a été contrainte à s'opposer au projet. Nous ne sommes pas contre le projet mais certains points du dossier qui ne sont pas clairs. Une séance de conciliation aura lieu le 7 mai prochain. Thierry Bovet montre au comité de direction le plan du projet. Ce dossier est porté par le canton et la commune de St-Aubin. Le projet recense 3 gros œuvres : la création d'une piste cyclable, la création d'un rond-point aux Vernettes et le renouvellement du pont sur la Petite Glâne. Nous allons supprimer la chambre du Grand Fossé vu qu'il a été décidé d'abandonner la conduite. Nous devons déplacer la chambre des Vernettes qui se trouvera sous le

rond-point. Et nous ne savons pas encore la modification exacte des berges de la Petite Glâne qui aura ou non une atteinte sur notre conduite.

Pour cette étude, le bureau CSD a établi une offre de CHF 31'133.00 TTC sans l'éventuelle déviation au niveau de la Petite Glâne. Ce point devra faire l'objet d'un complément que nous n'avons pas encore. Le bureau exécutif serait en mesure de valider l'offre complémentaire par la suite. Il ne s'agit que de l'étude pour l'instant, les travaux devront être voté en assemblée des délégués.

Yan Vollenweider demande qui a initié ce projet ? il s'agit du canton de Fribourg.

Les conduites sont à la distance des réglementations de l'époque et des routes de l'époque. Nous devons clarifier qui payer quoi. En même temps, les conduites du gaz et du téléphone doivent être déplacées. Selon les plans mis à l'enquête, la conduite de gaz sera à la place de notre conduite d'eau. Le canton a décidé que chaque service devra faire l'objet d'une enquête individuelle, Nous devons donc procéder à une enquête publique pour la partie de nos travaux. Le service des ponts et chaussées voudrait commencer les travaux début 2027 et les autres services devront être déplacé avant.

Laurent Morel demande si nous devons démanteler l'ancienne conduite ? Celle-ci sera bouchonnée aux extrémités mais ne sera pas enlevée. Il est précisé qu'elle ne pourra pas être utilisée pour d'autre usage (arrosage par exemple) car elle sera située sous la chaussée au terme des travaux.

Yan Vollenweider demande si l'ABV à un SIT comme les communes ? Nous transmettons les plans au canton lors des travaux et le SIT du canton est mis à jour mais aucune idée si les conduites inutilisées y sont mentionnées. Selon Thierry Bovet, elles n'y figurent pas. Les servitudes seront également mises à jour.

8.1 Validation pour présentation à l'assemblée des délégués

Plus personne n'ayant de question, il est demandé au comité de direction si cette offre peut être validée ce soir ou s'ils souhaitent qu'elle soit validée par l'assemblée des délégués ? Le comité de direction valide cette offre de CSD pour un montant de CHF 31'133.00 TTC ce soir, sans passer ensuite par l'assemblée des délégués.

Et le comité de direction valide également le fait que l'offre complémentaire pourra être décidée par le bureau exécutif avec mail au préalable au comité de direction.

9. Préparation et ordre du jour de l'assemblée des délégués du 21 mai 2026

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 21 mai prochain :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 10 décembre 2025
 - 4.1 Approbation
5. Rapport de gestion 2025
 - 5.1 Approbation
6. Comptes et bilan 2025
 - 6.1 Rapport de l'organe de révision
 - 6.2 Rapport de la commission financière
 - 6.3 Approbation et décharge aux organes respectifs
7. Décompte final 2025
 - 7.1 Approbation
8. Information sur l'exploitation et travaux en cours
9. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

Selon les lois tant vaudoises que fribourgeoises, les membres élus des communes membres doivent rester en place jusqu'à l'assemblée constitutive agendée au 2 septembre 2026, même s'ils ne font plus partie d'un exécutif ou d'un législatif communal.

10. Divers

Dans un premier temps, il est donné des informations sur les études et chantiers en cours :

Etude de la nouvelle station de traitement

La coopérative d'arrosage ne va pas pouvoir se joindre de suite au projet de la nouvelle station de traitement à cause des subventions touchées pour leur réseau qui devraient être alors remboursées. Mais lorsque des contraintes techniques les obligeront à quitter leur station actuelle, ils sont favorables à se joindre à nos futures installations. En l'absence de notre ingénieur ce soir, Thierry Bovet a fait un plan résumé des possibilités de sorties du village de Portalban. Les différentes variantes ne sont pas réalisables techniquement. Un courrier va être transmis prochainement au SFN et à la Grande Caricaie pour leur expliquer les variantes et que nous allons être contraints d'aller sur le site de Gletterens avec notre future station. Nous avons demandé une séance aux administrateurs de Gletterens mais

n'avons pas de réponse à ce jour. Nous avons espoir que l'emplacement puisse être défini d'ici la fin de cette année.

Essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin

Thierry Bovet explique que nous sommes à bout touchant de cet essai qui se poursuit avec la DNF40 avec un résultat d'en. 45% de rabattement des PFAS. La DNF40 retient le chlorothalonil, quelle que soit la vitesse de filtration. La DNF80 fait le travail minimal mais pas assez pour une solution de dilution avec une autre eau (sources par exemple) qu'il faudrait mélanger pour diminuer le taux de chlorothalonil. Le staff technique a remis en route l'acidification vu que NX ne donnera aucune garantie sans acidification en amont. La conductivité a tendance à augmenter et ne redescend pas complètement à chaque lessive. La courbe augmente donc toujours légèrement. NX découvre aussi un peu son produit qui est relativement nouveau. Ils ne nous ont toujours pas donné de garantie mais y travaille. L'essai pilote devait s'arrêter fin avril mais il y a eu du retard dans la livraison du calcite. HFS a fait des commandes qui vont arriver d'ici la fin de la semaine. L'essai est donc repoussé jusqu'à mi-mai. Les conditions de location du pilote prévoient un paiement pour chaque mois entamé. Nous devons peut-être payer le mois de mai.

Yan Vollenweider demande si nous avons une estimation du prix du m3 ? Nous n'avons pas encore de chiffre à avancer mais quand nous devons faire le choix entre la DNF40 et la DNF80, nous aurons les chiffres pour comparer à ce moment-là.

Yan Vollenweider demande encore s'il existe d'autres fournisseurs que NX ? A ce jour, nous n'avons pas d'autre fournisseur identifié. La taille des membranes devrait être « standardisée » afin d'éviter tout problème de continuité dans la fourniture.

Etude de l'approvisionnement du site AgriCo

Suite à la dernière séance qui s'était déroulée avec l'AIPEV, des propositions ont pu être formulées et transmises le 27 mars dernier par courrier. Nous n'avons pas encore eu de réponse officielle de l'AIPEV à ce courrier mais les tractations sont sur la bonne voie selon un contact informel entre Pierre-André Rapin et Alain Bally. Notre courrier du 27.03.2026 sera transmis aux membres du comité de direction avec le présent procès-verbal.

Raccordement de la commune de Faoug à l'ABV

Une séance avec tous les intervenants sera mise sur pied prochainement. Le dossier avance bien.

Demande de bouclage de la commune de Chevroux

Le projet sera à l'ordre du jour du législatif de la commune de Chevroux en juin 2026.

Etude assainissement chambre CRA 1

Ce projet avance bien et nous seront prêts pour mettre un investissement à l'ordre du jour de l'assemblée de cet automne.

La parole est ensuite donnée au comité pour des questions diverses.

Personne ne souhaitant s'exprimer, M. le Président remercie la commune de Missy d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

Laurent Morel au nom de la commune de Missy salue les personnes présentes et a le plaisir d'offrir l'apéritif.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.

St-Aubin, le 15 avril 2026

Au nom de l'ABV

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Léo Amiet, vice-président de l'assemblée des délégués
- Michaël Ballaman, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 15 AVRIL 2026

LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Christian Bonny	
Cudrefin	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
Gletterens	Willy Schorderet	
Missy	Laurent Morel	
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Didier Schouwey	
Vallon	Isabelle Guerry	I. Guerry
Vully-les-Lacs	Alain Bally	
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	Excusé
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Michaël Ballaman	Excusé
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Président de l'AD	Léo Amiet	